

À La Nouvelle Orléans le 1<sup>er</sup> Aoust 1767

Reçu de M<sup>r</sup>. Seguin Seize Cent quatre-vingt  
pour la Goëlette la Vierge avec tout ses Voiles  
et manœuvres en elle appartenant. - La dette  
Goëlette a mené les Occasions Juillet 1767

Ainsi signé

1600 piastres

Tho<sup>s</sup>. Jarrold

Le ditte Tho<sup>s</sup>. Jarrold se oblige d'emmener  
la Goëlette à la Nouvelle Orléans

Themoins ainsi signé Ant<sup>e</sup> Marmajou  
J<sup>r</sup>. B. Guillode

No. 2222 a